



**Chapitre 7**  
**Plan d'action 2013-2018**



**Référence du document**

Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI). 2013. « Chapitre 7 : Plan d'action 2013-2018 », *Plan directeur de l'eau, 2<sup>e</sup> édition*. 17 p.



## Table des matières

---

<b>Table des matières</b> .....	<b>iii</b>
<b>Listes des abréviations et acronymes</b> .....	<b>iv</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>v</b>
<b>1. Structure</b> .....	<b>6</b>
1.1 Enjeu.....	6
1.2. Orientation.....	7
1.3. Objectif.....	7
1.3.2. Indicateur d'objectif et cible .....	7
1.4. Action.....	8
1.4.1. Échéancier .....	8
1.4.2. Maître d'œuvre et partenaire potentiels.....	8
1.4.3. Coût.....	8
1.4.4. Indicateur d'action et cible .....	8
<b>2. Plan d'action</b> .....	<b>9</b>



## Listes des abréviations et acronymes

ARFP	Agence régionale de mise en valeur de forêt privée
CCAE	Clubs-conseils en agroenvironnement
CEHQ	Centre d'expertise hydrique du Québec
CIC	Canards illimités Canada
COBALI	Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre
CRE	Conseil régional de l'environnement
CREDDO	Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais
CRÉO	Conférence régionale des élus de l'Outaouais
CRRNT	Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire
EC	Environnement Canada
FPFQ	Fédération des producteurs forestiers du Québec
L'ATINO	L'agence de traitement de l'information numérique en Outaouais
MAMROT	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MDDEFP	Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
MRC	Municipalité régionale de comté (Antoine-Labelle, Collines-de-l'Outaouais, Papineau, Vallée-de-la-Gatineau et ville de Gatineau)
MRN	Ministère des Ressources naturelles
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OBV	Organisme de bassin versant
SC	Santé Canada
SPF	Syndicats de producteurs forestiers (Syndicat des Producteurs Forestiers de Labelle et Syndicat des producteurs forestier du Sud-Ouest du Québec)
TC	Transport Canada
TNO <sup>1</sup>	Territoires non organisés (Baie-Atibenne, Baie-Obaoca, Lac-Akonapwehikan, Lac-Bazinet, Lac-Cabasta, Lac-de-la-Bidière, Lac-de-la-Pomme, Lac-Douaire, Lac-du-Taureau, Lac-Ernest, Lac-Oscar Et Lac-Wagwabika)
ZEC	Zone d'exploitation contrôlée

**Gestionnaires de barrages** Centre d'expertise hydrique du Québec, Énergie renouvelable Brookfield (Opération La Lièvre), Algonquin Power et Boralex

**Groupements forestiers** Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides, Société sylvicole de l'Outaouais, TERRA-BOIS, Société sylvicole de la Haute-Gatineau et Club acéricole des Pays-d'en-Haut

**Municipalités<sup>1</sup>** Bowman, Chute-Saint-Philippe, Denholm, Duhamel, Ferme-Neuve, Gatineau, Kiamika, Lac-des-Écorces, Lac-du-Cerf, Lac-Saguay, Lac-Sainte-Marie, Lac-Saint-Paul, L'Ange-Gardien, Lochaber, Lochaber-Partie-Ouest, Mayo, Mont-Laurier, Montpellier, Mont-Saint-Michel, Mulgrave-et-Derry, Notre-Dame-de-la-Salette, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laus, Rivière-Rouge, Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, Sainte-Anne-du-Lac, Thurso, Val-des-Bois et Val-des-Monts

**Regroupements agricoles** Union paysanne et Union des producteurs agricoles (UPA)

<sup>1</sup>Dont plus de 5 % du territoire est compris dans la zone de gestion



## Introduction

---

Le portrait des bassins versants de la zone de gestion du COBALI (chapitres 2 et 3), les préoccupations sociales (chapitre 4) et le diagnostic (chapitre 5) ont permis de relever les grandes problématiques de la zone de gestion et leurs causes réelles ou potentielles. Un premier pas vers les solutions a été effectué avec la détermination des enjeux et des orientations (chapitre 6). Le présent document constitue la suite logique et l'aboutissement du Plan directeur de l'eau (PDE), soit le plan d'action 2013-2018 pour la zone de gestion du COBALI. On y retrouve les actions qui seront entreprises au cours des cinq prochaines années afin de répondre aux problématiques soulevées et d'atteindre les objectifs fixés.

Le plan d'action 2013-2018 du COBALI est élaboré en fonction de la réalité de son milieu. Les données disponibles sont plutôt localisées et peu nombreuses, cependant le COBALI tient à ce que les interventions soient globales et surtout axées sur la sensibilisation des acteurs. Ainsi, le plan d'action reflète cette situation en prévoyant des objectifs et des actions globaux pour la zone de gestion. Une consultation publique s'est déroulée en décembre 2012 afin de présenter le plan d'action aux acteurs de l'eau de la zone de gestion. La participation citoyenne et les commentaires recueillis ont permis de bonifier le présent document.



## 1. Structure

Enjeu										
Orientation										
Objectifs d'ici 2018	Indicateurs <i>Cibles</i>	Actions	Échéancier					Maître d'œuvre et partenaire <b>potentiels</b>	Coûts	Indicateurs <i>Cibles</i>
			2013- 2014	2014- 2015	2015+					
Description de l'objectif à atteindre d'ici 2018	Description de l'indicateur lié à l'objectif  <i>Cible à atteindre</i>	Description d'une action				Emplacement d'un « X » à l'année où les actions débuteront afin d'atteindre l'objectif	<b>Acteur(s) qui organise et applique l'action</b> <i>Acteur(s) qui aide le Maître d'œuvre</i>	\$ 1 à 9 999 \$ \$\$ 10 000 à 99 999 \$ \$\$\$ 100 000 \$ et +	Description de l'indicateur lié à l'action  <i>Cible à atteindre</i>	

### 1.1 Enjeu

Pour la zone de gestion du COBALI, on retrouve quatre enjeux qui regroupent l'ensemble des problématiques considérées (chapitre 6), soit :

**A- Quantité et qualité de l'eau**

**B- Écosystèmes**

**C- Aspects sociaux**

**D- Sécurité**



## 1.2. Orientation

Les orientations sont formulées pour répondre directement aux problématiques retrouvées dans la zone de gestion. Au total, 10 orientations sont présentées dans le plan d'action (chapitre 6) :

- A.1. Diminuer les charges provenant de sources ponctuelles**
- A.2. Diminuer les charges provenant des eaux de ruissellement**
- A.3. Éliminer les occurrences de fleurs d'eau d'algues bleu-vert**
- A.4. Caractériser l'état (quantité et qualité) de l'eau souterraine**
- B.1. Maintenir l'intégrité et restaurer les habitats du poisson**
- B.2. Freiner la perte et la dégradation des milieux humides**
- B.3. Prévenir l'érosion des rives**
- B.4. Limiter la propagation des espèces exotiques envahissantes**
- C.1. Assurer une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers des plans d'eau**
- D.1. Limiter les risques associés à la présence du castor**

## 1.3. Objectif

Les objectifs précisent les orientations afin de répondre aux problématiques et aux causes probables révélées dans le diagnostic. Un total de 24 objectifs a été élaboré (chapitre 6).

### 1.3.2. Indicateur d'objectif et cible

Les indicateurs d'objectif sont les mesures utilisées pour évaluer la capacité des actions à atteindre les objectifs fixés. Ils sont directement liés aux suivis et à l'évaluation du plan d'action (chapitre 8).



## **1.4. Action**

Les actions peuvent être des activités, des mesures ou des pratiques de gestion qui devront être réalisées afin d'atteindre les objectifs. Les actions sont numérotées. Le plan d'action est constitué de 41 actions. Une même action peut participer à l'atteinte de plusieurs objectifs.

### **1.4.1. Échéancier**

L'échéancier indique la priorisation des actions. Les démarches pour l'atteinte de ces derniers devront débuter à la saison 2013-2014, 2014-2015 ou ultérieurement.

### **1.4.2. Maître d'œuvre et partenaire potentiels**

Le maître d'œuvre est l'acteur, ou le groupe d'acteurs, qui est responsable de la réalisation de l'action. Le partenaire participe à la mise en œuvre de l'action. Ceux présentés dans le plan d'action sont des maîtres d'œuvre et des partenaires potentiels, il n'y a donc aucune entente ou contrat de bassin qui lie ces acteurs au plan d'action. Cependant, les acteurs et groupes d'acteurs ont été invités à participer à l'élaboration du plan d'action et plusieurs d'entre eux ont manifesté leur intention de s'investir dans la réalisation des actions.

### **1.4.3. Coût**

Le coût est un intervalle de montants qui représente ce qui devra être investi pour la réalisation de l'action. Le coût d'une action est estimé selon trois catégories de prix : 1 à 9 999 \$, 10 000 à 99 000 \$ ou 100 000 \$ et plus.

### **1.4.4. Indicateur d'action et cible**

Les indicateurs d'action sont les mesures utilisées pour évaluer la réalisation ou non d'une action. Afin de réaliser pleinement une action, la cible doit être atteinte. Les indicateurs d'actions et leur cible sont directement liés aux suivis et à l'évaluation du plan d'action (chapitre 8).





## 2. Plan d'action

Enjeu A : Quantité et qualité de l'eau										
Orientation A1. Diminuer les charges provenant de sources ponctuelles										
Objectifs d'ici 2018	Indicateurs <i>Cibles</i>	Actions	Échéancier					Maître d'œuvre et <i>partenaire potentiels</i>	Coûts	Indicateurs <i>Cibles</i>
			2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018			
A1.1 Assurer l'application du Q-2, r. 22 par les municipalités et la présence d'un programme de suivis de la conformité de l'évacuation et du traitement des eaux usées des résidences isolées	Municipalités de la zone de gestion qui ont un programme de suivis <i>100 %</i>	01-Inventorier le nombre de municipalités qui possèdent un programme de suivi de l'état des dispositifs de traitement des eaux usées		X			<b>COBALI</b> <i>Municipalités</i>	\$	Nombre de municipalités possédant un programme de suivi des dispositifs de traitements des eaux usées <i>Réalisation</i>	
		02-Poursuivre la formation des inspecteurs et travailleurs municipaux quant à la l'inspection de l'état des dispositifs de traitement des eaux usées			X		<b>COBALI</b> <i>CRE, MDDEFP, Municipalités, MRC</i>	\$	Nombre de municipalités dont les inspecteurs et travailleurs sont formés <i>20</i>	
		03-Rassembler et diffuser aux municipalités l'information relative aux différentes méthodes de suivi de l'état des fosses septiques		X			<b>COBALI</b> <i>MDDEFP, MRC</i>	\$	Nombre de municipalités informées des différentes méthodes de suivi des vidanges de fosses septiques <i>29</i>	
		04-Assurer le retour à la conformité des fosses septiques non-conformes			X		<b>Municipalités</b>	\$\$	Nombre de fosses septiques remises en état <i>20</i>	
A1.2 Diminuer l'impact de la production piscicole sur la qualité de l'eau	Effluents des établissements piscicoles caractérisés <i>100 %</i>	05-Rassembler l'information relative à la qualité de l'eau de l'effluent des établissements piscicoles pour identifier les effluents problématiques			X		<b>COBALI</b> <i>Établissements piscicoles, MDDEFP, MAPAQ</i>	\$	Nombre d'établissements évalués <i>4</i>	
		06-Élaborer des pistes de solution afin de réduire les émissions de polluants des établissements piscicoles			X		<b>Établissements piscicoles</b> <i>COBALI, MAPAQ, MDDEFP</i>	\$\$	Nombre d'établissements piscicoles identifiés comme problématiques ayant appliqué des solutions pour réduire leurs émissions de polluants. <i>2</i>	
A1.3 Connaître l'impact de l'effluent des commerces et des industries assujettis à des normes de rejets sur la qualité de l'eau	Effluents des commerces et des industries assujettis à des normes de rejets caractérisés <i>60 %</i>	07-Rassembler l'information relative à la qualité de l'eau de l'effluent des établissements commerciaux et industriels assujettis à des normes de rejets			X		<b>COBALI</b> <i>Carrières et sablières, Commerces, Industries, MDDEFP, MRN</i>	\$	Nombre de commerces et d'industries assujettis à des normes de rejets et caractérisés qui partagent l'information <i>90%</i>	
		08-Identifier, selon l'information rassemblée, les effluents problématiques des secteurs commercial et industriel et élaborer des pistes de solution afin de réduire leurs émissions de polluants			X		<b>MDDEFP</b> <i>COBALI, Commerces, Industries</i>	\$\$	Nombre de commerces et d'industries assujettis à des normes de rejets dont la qualité de l'eau de l'effluent est problématique <i>0</i>	



Orientation A2. Diminuer les charges provenant des eaux de ruissellement (sources diffuses)										
Objectifs d'ici 2018	Indicateurs Cibles	Actions	Échéancier					Maître d'œuvre et partenaire potentiels	Coûts	Indicateurs Cibles
			2013-2014	2014-2015	2015+					
A2.1 Diminuer l'impact de la voirie forestière sur la qualité de l'eau	Pourcentage des actions réalisées 80%	09- Inventorier l'état des traverses de cours d'eau et procéder aux correctifs selon les saines pratiques d'installation et d'entretien des traverses de cours d'eau			X		<b>Gestionnaires de territoire</b> Municipalités, MRC, MRN, Pourvoiries, ZEC	\$\$\$	Nombre de TNO et municipalités qui ont réalisé un inventaire 8	
		10- Promouvoir les méthodes d'atténuation de l'érosion lors de la construction des chemins forestiers, de leur entretien et lors de la récolte forestière			X		ARFP, CRRNT, FPFQ, Groupements forestiers, MRC, MRN, SPF	\$	Nombre d'outils de sensibilisation diffusés 500	
		11- Planifier la planification forestière à l'échelle du bassin versant		X			<b>MRN</b> COBALI, CRRNT	\$	Implantation de la planification forestière à l'échelle du bassin versant Réalisation	
A2.2 Diminuer l'impact des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau	Nombre de fermes usant de pratiques agro-environnementales	12- Promouvoir l'utilisation de pratiques agro-environnementales qui assurent la protection des cours d'eau et des bandes riveraines (implantation de bandes riveraines arbustives, augmentation des superficies en engrais verts, retrait des animaux des cours d'eau)		X		<b>COBALI, MAPAQ</b> CCAE, Regroupements agricoles	\$	Nombre d'outils de sensibilisation diffusés 200 Nombre d'agriculteurs accompagnés qui ont utilisé les pratiques agro-environnementales 10		
A2.3 Diminuer l'impact des activités et des infrastructures du secteur résidentiel et de villégiature sur la qualité de l'eau	Pourcentage des actions réalisées 80%	13- Promouvoir les méthodes d'aménagement résidentiel assurant un contrôle de l'érosion		X		<b>COBALI</b> MAMROT, Municipalités, MRC	\$	Nombre d'outils de sensibilisation développés et diffusés 2 400		
		14- Instaurer des normes de contrôle de l'érosion dans les règlements d'urbanisme		X		<b>Municipalités</b> MRC	\$	Nombre de municipalités qui ont un règlement de contrôle de l'érosion 10		
		15- Sensibiliser les riverains aux méthodes de stabilisation des rives et aux bénéfices d'une bande riveraine naturelle		X		<b>COBALI</b> MDDEFP, Municipalités	\$	Nombre d'outils de sensibilisation diffusés 1000		
		16- Instaurer des méthodes incitatives pour revégétaliser les rives (par exemple la distribution d'arbres et des arbustes)		X		<b>Municipalités</b>	\$\$	Nombre de municipalités usant de méthodes incitatives de revégétalisation 12		
		17- Assurer l'inspection des bandes riveraines		X		<b>Municipalités</b> MRC	\$\$	Nombre de municipalités qui ont réalisé l'inspection des bandes riveraines 12		
		18- Instaurer un règlement visant l'interdiction de l'application de fertilisant ou de pesticide et informer les citoyens des alternatives possibles		X		<b>Municipalités</b> COBALI, EC, MDDEFP, MRC, SC	\$	Nombre de municipalités ayant un règlement interdisant l'application de fertilisant 8		
		19- Offrir une subvention à l'achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie		X		<b>Municipalités</b> CRE	\$	Nombre de municipalités offrant une subvention à l'achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie 8		



A2.4 Diminuer l'impact de la voirie en territoire municipal et de son entretien sur la qualité de l'eau	Pourcentage des actions réalisées 80%	20- Inventorier l'état des traverses de cours d'eau et procéder aux correctifs selon les saines pratiques d'installation et d'entretien des traverses de cours d'eau		X		<b>Gestionnaires de territoire</b> <i>Municipalités, MRC, MRN, MTQ, Pourvoiries, ZEC</i>	\$\$\$	Nombre de TNO et de municipalités qui ont instauré un inventaire 8		
		21- Appliquer la méthode du tiers inférieur pour l'entretien des fossés		X		<b>Municipalités</b> <i>COBALI</i>	\$\$	Nombre de municipalités qui utilisent la méthode du tiers inférieur pour l'entretien des fossés 12		
		22- Assurer de l'application des normes en vigueur concernant les mesures de contrôle de l'érosion lors d'une construction ou la réfection d'une traverse de cours d'eau		X		<b>Entrepreneurs, MRN, MTQ, Municipalités</b>	\$	Nombre de municipalités qui ont instauré des normes de contrôle de l'érosion lors de travaux concernant une traverse de cours d'eau 8		
<b>Orientation A3. Éliminer les occurrences de fleurs d'eau d'algues bleu-vert</b>										
Objectifs d'ici 2018	Indicateurs <i>Cibles</i>	Actions	Échéancier					Maître d'œuvre et <i>partenaire</i> <b>potentiels</b>	Coûts	Indicateurs <i>Cibles</i>
			2013-2014	2014-2015	2015+					
A3.1 Parvenir à une bande riveraine réglementaire sur l'ensemble des rives des lacs problématiques et de leurs tributaires	Proportion des rives des lacs problématiques et de leurs tributaires possédant une bande riveraine réglementaire 70%	23- Sensibiliser les riverains aux méthodes de stabilisation des rives et aux bénéfices d'une bande riveraine naturelle	X	X	X		<b>COBALI</b> <i>MDDEFP, Municipalités</i>	\$	Nombre d'outils de sensibilisation diffusés 1000	
		24-Instaurer des méthodes incitatives pour revégétaliser les rives (par exemple la distribution d'arbres et des arbustes)	X	X	X		<b>Municipalités</b> <i>Associations de lacs</i>	\$\$	Nombre de municipalités usant de méthodes incitatives pour revégétaliser les rives 12	
		25- Assurer l'inspection des bandes riveraines	X	X	X		<b>Municipalités</b> <i>MRC</i>	\$\$	Nombre de municipalités qui ont réalisé l'inspection des bandes riveraines 12	
A3.2 Assurer le suivi de la qualité de l'eau des plans d'eau problématiques	Lacs problématiques participants à un suivi de la qualité de l'eau 80%	26- Promouvoir la formation d'association de lacs	X				<b>COBALI</b> <i>CRE, Municipalités</i>	\$	Nombre d'outils de sensibilisation développés et diffusés 1 100	
		27-Promouvoir l'adhésion des lacs problématiques au Réseau de suivi volontaire des lacs du MDDEFP	X				<b>Associations de lacs</b> <i>COBALI, CRE</i>	\$	Nombre d'outils de sensibilisation développés et diffusés à 1 5 associations de lacs	
		28-Élaborer un plan d'action à l'échelle du bassin versant des lacs problématiques		X			<b>Associations de lacs, Municipalités</b> <i>COBALI</i>	\$	Nombre de lacs problématiques qui possèdent un plan d'action à l'échelle du bassin versant du lac 5	



Orientation A4. Caractériser l'état (quantité et qualité) de l'eau souterraine										
Objectifs d'ici 2018	Indicateurs <i>Cibles</i>	Actions	Échéancier					Maître d'œuvre et <i>partenaire</i> <b><i>potentiels</i></b>	Coûts	Indicateurs <i>Cibles</i>
			2013- 2014	2014- 2015	2015	2015+				
A4.1 Acquérir des connaissances sur la quantité et la qualité de l'eau souterraine du secteur de l'Outaouais de la zone de gestion	Réalisation d'une étude de caractérisation de l'eau souterraine dans le secteur de l'Outaouais de la zone de gestion	29- Poursuivre l'avancement des travaux du Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines en Outaouais	X					CREDDO, CRÉO L'ATINO, MAMROT, MAPAQ, MDDEFP, MRC, OBV, Université Laval	\$\$\$	Réalisation
A4.2 Acquérir des connaissances sur la quantité et la qualité de l'eau souterraine du secteur des Laurentides de la zone de gestion	Réalisation d'une étude de caractérisation de l'eau souterraine dans le secteur des Laurentides de la zone de gestion	30- Définir et implanter une démarche d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines pour le secteur des Laurentides de la zone de gestion				X		COBALI MDDEFP MRC	\$\$\$	En cours de réalisation



**Enjeu B : Écosystème**

**Orientation B1. Maintenir l'intégrité et restaurer les habitats du poisson**

Objectifs d'ici 2018	Indicateurs <i>Cibles</i>	Actions	Échéancier					Maître d'œuvre et <i>partenaire</i> <b>potentiels</b>	Coûts	Indicateurs <i>Cibles</i>
			2013-2014	2014-2015	2015	2015+				
B1.1 Assurer la protection des frayères	Pourcentage des actions réalisées <i>80%</i>	31- Procéder à la localisation, l'aménagement et la protection des frayères par l'élaboration d'un plan de gestion des frayères				X	<b>Gestionnaires de territoire</b> <i>MDDEFP-Faune, Municipalités, MRC, MRN, Pourvoires, ZEC</i>	\$\$	Nombre de plans de gestion élaborés <i>5</i>	
		32- Informer les riverains et plaisanciers des caractéristiques des frayères et des actions à poser pour les préserver			X		<b>COBALI</b>	\$	Nombre d'outils de sensibilisation diffusés <i>1000</i>	
		33- Sensibiliser les plaisanciers quant à la conduite respectueuse des embarcations à moteur	X	X			<b>COBALI</b> <i>Associations de lacs, TC</i>	\$	Nombre d'outils de sensibilisation diffusés <i>500</i>	
		34- Sensibiliser à l'impact de la présence de véhicules et de VTT sur les plages et les bandes riveraines			X		<b>COBALI</b>	\$	Nombre d'outils de sensibilisation développés et diffusés <i>1</i> <i>300</i>	
B1.2 Diminuer l'impact de la présence ou des travaux relatifs aux traverses de cours d'eau sur l'habitat du poisson	Pourcentage des actions réalisées <i>70%</i>	35- Inventorier l'état des traverses de cours d'eau et procéder aux correctifs selon les saines pratiques d'installation et d'entretien des traverses de cours d'eau				X	<b>Gestionnaires de territoire</b> <i>Municipalités, MRC, MRN, MTQ, Pourvoires, ZEC</i>	\$\$\$	Nombre de TNO et municipalités qui ont réalisé un inventaire <i>8</i>	
		36- S'assurer de l'application des normes en vigueur concernant les mesures de contrôle de l'érosion lors d'une construction ou la réfection d'une traverse de cours d'eau				X	<b>Entrepreneurs, MRN, MTQ, Municipalités</b>	\$	Nombre de municipalités qui ont instauré des normes de contrôle de l'érosion lors de travaux concernant une traverse de cours d'eau <i>8</i>	
B1.3 Assurer la protection de l'habitat essentiel du cisco de printemps ( <i>Coregonus sp.</i> )	Instauration d'un programme de rétablissement protégeant l'habitat essentiel du cisco de printemps	37- Former un comité et initier des actions favorisant un rétablissement du cisco de printemps au lac des Écorces			X	<b>MDDEFP-Faune, MPO</b> <i>Association Lac-des-Écorces, COBALI, MRC Antoine-Labelle, Municipalités Mont-Laurier et Lac-des-Écorces</i>	\$	<i>Réalisation</i>		



Orientation B2. Freiner la perte et la dégradation des milieux humides										
Objectifs d'ici 2018	Indicateurs <i>Cibles</i>	Actions	Échéancier					Maître d'œuvre et <i>partenaire</i> <b>potentiels</b>	Coûts	Indicateurs <i>Cibles</i>
			2013- 2014	2014- 2015	2015+					
B2.1 Assurer l'inventaire et la caractérisation des milieux humides	Nombre de municipalités dont ses milieux humides sont inventoriés et caractérisés <i>10</i>	38- Localiser et identifier les milieux humides			X		<b>MRC</b> <i>CRE, MDDEFP, MRN, Municipalités</i>	\$\$\$	Nombre de MRC qui ont localisé et identifié les milieux humides sur leur territoire <i>3</i>	
		39- Cibler les milieux humides d'intérêt via la réalisation d'un plan de conservation des milieux humides du territoire			X		<b>Municipalités</b> <i>CIC, CRE, MDDEFP</i>		Réalisation d'un plan de conservation des milieux humides	
B2.2 Augmenter le nombre et la superficie de milieux humides protégés par une mesure de conservation	Nombre de milieux humides protégés	40- Restaurer les milieux humides se prêtant à des aménagements pour la faune			X		<b>Municipalités</b> <i>CIC, CRE, MDDEFP</i>	\$\$	Nombre de milieux humides restaurés <i>Restauration de 2 milieux humides</i>	
		41- Inventorier le nombre de milieux humides protégés			X		<b>COBALI</b> <i>Municipalité, MRC</i>	\$	Réalisation d'un inventaire des milieux humides protégés	
		42- Intégrer les milieux humides répertoriés dans les plans d'aménagement et assurer leur protection			X		<b>MRC</b> <i>CRRNT, MRN, Municipalités</i>	\$	Nombre de MRC qui ont intégré l'ensemble des milieux humides répertoriés dans leur plan d'aménagement <i>5</i>	
		43- Sensibiliser la population sur le maintien de l'intégrité des milieux humides			X		<b>COBALI</b> <i>CIC, CRE</i>	\$	Nombre d'outils de sensibilisation développés et diffusés <i>2</i> <i>500</i>	
		44- Promouvoir les mesures de conservation volontaire des milieux humides			X		<b>COBALI</b> <i>CIC, CRE, MDDEFP, Municipalités</i>	\$	Nombre d'outils de sensibilisation diffusés <i>200</i>	



Orientation B3. Prévenir l'érosion des rives									
Objectifs d'ici 2018	Indicateurs <i>Cibles</i>	Actions	Échéancier				Maître d'œuvre et <i>partenaire</i> <b><u>potentiels</u></b>	Coûts	Indicateurs <i>Cibles</i>
			2013-	2014	2014-	2015+			
B3.1 Favoriser le maintien ou la restauration de la végétation dans la bande riveraine	Pourcentage des actions réalisées <i>80%</i>	45- Promouvoir l'utilisation de pratiques agro-environnementales qui assurent la protection des cours d'eau et des bandes riveraines		X		MAPAQ <i>CCAE, Regroupements agricoles</i>	\$	Nombre d'outils de sensibilisation diffusés <i>300</i> Nombre d'agriculteurs rencontrés <i>10</i>	
		46- Sensibiliser les riverains aux méthodes de stabilisation des rives et aux bénéfices d'une bande riveraine naturelle	X	X		COBALI <i>MDDEFP, Municipalités</i>	\$	Nombre d'outils de sensibilisation diffusés <i>1000</i>	
		47- Instaurer des méthodes incitatives pour revégétaliser les rives (par exemple la distribution d'arbres et d'arbustes)		X		Municipalités	\$\$	Nombre de municipalités usant de méthodes incitatives pour revégétaliser les rives <i>12</i>	
		48- Assurer l'inspection des bandes riveraines		X		Municipalités <i>MRC</i>	\$\$	Nombre de municipalités qui ont réalisé l'inspection des bandes riveraines <i>12</i>	
B3.2 Favoriser une pratique d'activités motorisées qui minimise l'érosion des rives	Pourcentage des actions réalisées <i>80%</i>	49- Sensibiliser les plaisanciers quant à la conduite respectueuse des embarcations à moteur	X	X		COBALI <i>Associations de lacs, TC</i>	\$	Nombre d'outils de sensibilisation diffusés <i>500</i>	
		50- Sensibiliser à l'impact de la présence de véhicules et de VTT sur les plages et les bandes riveraines		X		COBALI	\$	Nombre d'outils de sensibilisation développés et diffusés <i>1</i> <i>300</i>	
		51- Mettre en place des mesures pour diminuer la vitesse dans les zones peu profondes et près des rives (bouée, code d'éthique, règlement)		X		Municipalités <i>Associations de lacs, TC</i>	\$	Nombre de municipalités intégrant des mesures pour limiter la vitesse des embarcations <i>10</i> Nombre de lacs intégrant des mesures pour limiter la vitesse des embarcations <i>30</i>	
B3.3 Informer les riverains des moyens d'atténuer l'érosion des rives dans les secteurs régularisés	Réalisation de l'action	52- Rassembler et diffuser l'information relative aux méthodes pour limiter l'érosion due aux variations du niveau de l'eau			X	COBALI	\$	Diffusion des méthodes afin de limiter l'érosion due aux variations du niveau de l'eau <i>Réalisation</i>	



Orientation B.4 Limiter la propagation des espèces exotiques envahissantes										
Objectifs d'ici 2018	Indicateurs <i>Cibles</i>	Actions	Échéancier					Maître d'œuvre et <i>partenaire</i> <b><u>potentiels</u></b>	Coûts	Indicateurs <i>Cibles</i>
			2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018			
B4.1 Freiner la dispersion des herbiers de myriophylle à épis	Pourcentage des actions réalisées <i>80%</i>	53- Élaborer un plan d'action à l'échelle du bassin versant des lacs problématiques				X	<b>Associations de lacs, Municipalités</b> <i>COBALI</i>	\$	Nombre de lacs problématiques qui possèdent un plan d'action à l'échelle du bassin versant du lac <i>5</i>	
		54- Sensibiliser les résidents et les plaisanciers quant aux problématiques engendrées par les espèces exotiques envahissantes et les moyens de prévenir leur prolifération	X	X			<b>COBALI</b> <i>CRE, EC, MDDEFP</i>	\$	Nombre d'outils de sensibilisation diffusés <i>800</i>	
		55- Identifier les herbiers de myriophylle à épis existants et établir des moyens d'action, selon les lacs, afin de les circonscrire			X		<b>Municipalités</b> <i>MDDEFP, Associations de lacs</i>	\$\$	Nombre de lacs qui ont eu une intervention afin de circonscrire les herbiers de myriophylle <i>5 nouveaux lacs</i>	
B4.2 Sensibiliser les différents acteurs et prévenir l'introduction de nouvelles espèces exotiques envahissantes	Pourcentage des actions réalisées <i>100 %</i>	56- Sensibiliser les résidents et les plaisanciers quant aux problématiques engendrées par les espèces exotiques envahissantes et les moyens de prévenir leur prolifération	X	X	X		<b>COBALI</b> <i>CRE, EC, MDDEFP</i>	\$	Nombre d'outils de sensibilisation diffusés <i>800</i>	
		57- Informer les intervenants et les distributeurs de végétaux sur les espèces alternatives aux espèces exotiques envahissantes				X	<b>COBALI</b> <i>Centres jardins et horticoles, CRE, Nature Action, Union Saint-Laurent Grands Lacs</i>	\$	Nombre d'outils de sensibilisation développés et diffusés aux intervenants et distributeurs de végétaux <i>1</i> <i>20</i>	





### Enjeu C : Aspects sociaux

#### Orientation C1. Assurer une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers des plans d'eau

Objectifs d'ici 2018	Indicateurs <i>Cibles</i>	Actions	Échéancier					Maître d'œuvre et <i>partenaire</i> <b>potentiels</b>	Coûts	Indicateurs <i>Cibles</i>
			2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018			
C1.1 Favoriser une utilisation des embarcations à moteur respectueuse des autres utilisations et de l'écosystème des plans d'eau	Pourcentage des actions réalisées <i>100 %</i>	58- Sensibiliser les plaisanciers quant à la conduite respectueuse des embarcations à moteur	X	X				<b>COBALI</b> <i>Associations de lacs, TC</i>	\$	Nombre d'outils de sensibilisation diffusés <i>500</i>
		59- Mettre en place des mesures pour diminuer la vitesse dans les zones peu profondes et près des rives (bouée, code d'éthique, règlement)			X			<b>Municipalités</b> <i>Associations de lacs, TC</i>	\$	Nombre de municipalités intégrant des mesures pour limiter la vitesse des embarcations <i>10</i> Nombre de lacs intégrant des mesures pour limiter la vitesse des embarcations <i>30</i>
C1.2 Favoriser une meilleure compréhension des mécanismes de décisions reliés au contrôle du niveau de l'eau effectué par les gestionnaires de barrage	Réalisation de l'action	60- Informer les citoyens des rôles et responsabilités des acteurs impliqués dans la gestion du niveau de l'eau nécessaire pour la prévention des inondations et des étiages				X	<b>COBALI</b> <i>CEHQ, Gestionnaires de barrages</i>	\$	Nombre d'outils de sensibilisation développés et diffusés <i>1</i> <i>200</i>	

### Enjeu D : Sécurité

#### Orientation D1. Limiter les risques associés à la présence du castor

Objectifs d'ici 2018	Indicateurs <i>Cibles</i>	Actions	Échéancier					Maître d'œuvre et <i>partenaire</i> <b>potentiels</b>	Coûts	Indicateurs <i>Cibles</i>
			2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018			
D1.1 Élaborer des plans de gestion du castor afin d'assurer une saine cohabitation	Nombre de municipalités qui possèdent un plan de gestion du castor <i>20 %</i>	61- Réaliser un plan de gestion du castor		X	X			<b>Municipalités</b> <i>MDDEFP-Faune, MRC, MRN</i>	\$\$	Nombre de plans de gestion élaborés <i>5</i>